



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 9 septembre 2013, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Marilyn Matheson, Florence Fréchette, Linda Harper McMahon et Martin Jones, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Roger-Claude Bernier est absent.

Le directeur général, monsieur Yvan Fortin et son adjointe, Mme Karen Blouin, sont présents.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 septembre 2013 tel que déposé.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 9 septembre 2013
3. Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 5 août 2013
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics et Environnement
 - 7.4 Urbanisme et Développement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
 - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Renouvellement de l'entente de services juridiques 2014
 - 8.3 Acceptation de démission d'un employé des Travaux Publics
 - 8.4 Exposition canadienne du déchet et du recyclage 2013
 - 8.5 Mise à jour de la politique d'aide financière aux jeunes sportifs de la municipalité de Bury
 - 8.6 Travaux de mise en marche du puits et raccordement au réseau d'irrigation du golf
9. Législation

2013-09-114



No de résolution
ou annotation

Sans objet

10. 2^{ième} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 18 novembre 2013, à 19 h 30, au Centre Communautaire
Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 août 2013.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière
du 5 août 2013, tel que déposé.

ADOPTÉ

4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)

Quelques contribuables de l'assistance ont posés leurs questions.

5. Dépôt de la correspondance du mois

Le directeur général fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la
correspondance déposé en comité plénier du Conseil.

6. Rapport des activités du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Loisirs, sport et culture
- 7.6 Golf

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-
2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de
suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors
d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

2013-09-115

2013-09-116



ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de \$79 921,09

QUE le rapport soit classé sous le numéro 08-2013 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

2013-09-117

8.2 Renouvellement de l'entente de services juridiques 2014

ATTENDU QUE le cabinet d'avocats Monty Coulombe s.e.n.c. a présenté à la Municipalité de Bury une entente de service de première ligne qui consiste en un contrat annuel de consultations générales au coût de 750 \$, plus taxes, pour l'année 2014;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon,

ET RÉSOLU D'ACCEPTER l'entente de service de première ligne du cabinet Monty Coulombe s.e.n.c. pour l'année 2014 tel que proposé au montant de 750 \$, plus taxes.

QUE l'acceptation de l'entente est conditionnelle à l'adoption du budget 2014

ADOPTÉ

2013-09-118

8.3 Acceptation de démission d'un employé des travaux publics

ATTENDU QUE la dernière journée de travail de monsieur Tim Matheson, comme employé de la Municipalité de Bury, était le 9 août 2013;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR la conseillère Florence Fréchette,

ET RÉSOLU D'ACCEPTER la démission de Monsieur Tim Matheson à titre de journalier conducteur.

ADOPTÉ

2013-09-119

8.4 Exposition canadienne du déchet et du recyclage 2013

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU D'AUTORISER l'inscription de deux membres du conseil à l'Exposition canadienne du déchet et du recyclage 2013 qui aura lieu au Palais des congrès à Montréal le 20 et 21 novembre prochain au montant de \$65 par participant, taxes incluses.

QUE les frais inhérents soient défrayés par la municipalité selon la politique sur les frais de déplacement en vigueur.

ADOPTÉ

2013-09-120

8.5 Mise à jour de la politique d'aide financière aux jeunes sportifs de la municipalité de Bury



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'il a lieu de mettre à jour la politique d'aide financière aux jeunes sportifs de la municipalité en abrogeant la résolution numéro 2008-09-146 et en adoptant une nouvelle résolution afin de préciser certains termes suite à l'expérience des cinq dernières années.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Bury rembourse les frais de participation d'un jeune dans une activité sportive, une fois par an sur présentation de reçu, tant que les critères suivants soient respectés :

- ~ Les frais sont payés à un organisme de l'Estrie qui est accrédité par un organisme de niveau provincial ou fédéral;
- ~ Des reçus officiels sont fournis par le parent ou le gardien du jeune;
- ~ Le jeune a demeuré dans la Municipalité de Bury pendant au moins 80% de l'année fiscale
- ~ Le remboursement maximum est de 60,00 \$ par jeune par année fiscale;

QUE le mot «jeune» désigne tout étudiant inscrit à temps plein âgé de 21 ans ou moins.

ADOPTÉ

8.6 Travaux de mise en marche du puits et raccordement au réseau d'irrigation du golf

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'installation des équipements de pompage et de distribution de l'eau à partir du nouveau puits au golf;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu deux soumissions, soit une de *Domar Électrique inc* au montant de \$28 740.88, taxes incluses, et une de *Les Pompes R. Fontaine inc.* au montant de \$17 847.95, taxes incluses.

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR la conseillère Linda Harper McMahon,

ET RÉSOLU D'accepter la soumission de *Les Pompes R. Fontaine inc.* au montant de \$17 847.95, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de raccordement du puits au système d'irrigation du golf.

QUE les couts soient payés à même la subvention de la taxe d'assise.

ADOPTÉ

9. Législation Sans objet

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)
Quelques questions et commentaires concernant les items à l'ordre du jour ont été soulevés par l'assistance.

11. Varia et affaires nouvelles
Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

2013-09-121



No de résolution
ou annotation

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h05.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra Lundi, le 18 novembre 2013, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2013-09-116, 2013-09-117, 2013-09-119, 2013-09-121.

Signé ce 10 septembre 2013,

Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, Maire

